



Kalune

Dossier de presse

La crise du coronavirus va impacter considérablement les particuliers, les indépendants et les entreprises

Kalune.fr

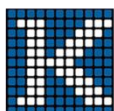
presse@kalune.fr

Marseille, le 6 avril 2020

Association loi 1901 à but non lucratif, enregistrée à la Préfecture des Bouches du Rhône le 10 novembre 2017,
sous le numéro W133027299 - Siret 83424508600014- APE n° 9499Z

I Sommaire

Chapitres	Pages
I -Sommaire	2
Réseaux sociaux	2
II – Situation	3
Résumé	3
Introduction	3
Crise économique	3
Surendettement et difficultés financières	4
L’explosion prévisible des dépôts de dossier de surendettement	4
Le coût financier pour la collectivité est astronomique	4
Logement	5
Conséquence	5
III – Les aides	6
En cas de difficulté, qui peut aider ses familles ?	6
Les moyens en place	6
Comment peut-on aider en période de crise ?	7
Kalune	7
Projet 2020	8
La plate-forme argent-content.com	9
Moyen	9
Assistance aux professionnels	10
Assistance pour les particuliers	11
<i>Une saine gestion financière</i>	11
Soutenir les personnes souffrant de troubles psychologiques	12
Conséquences psychologiques du confinement	12
IV – Nos propositions	13
Ce qu’il faut faire pour aider les particuliers	13
Ce qu’il faut faire pour aider les entreprises	14
La finance participative	15
V - Conclusion	17
Changement de mode de vie	17



Kalune

Nous renforçons notre présence sur les réseaux sociaux :



presse@kalune.fr

II La situation

Résumé

La crise du covid-19 va détériorer la situation financière et économique des particuliers et des entreprises. Kalune s'attend à une envolée des demandes d'aide et d'accompagnement pour l'ensemble de la population. A cet effet, nous devons :

- répondre à cet immense défi, qui va toucher des millions de foyers et des milliers d'entreprises.
- mettre en place un **système universel d'accompagnement**, accessible au plus grand nombre.
- offrir une prise en charge complète, tant économique, financière, juridique que psychologique.
- apporter la trésorerie nécessaire pour pérenniser l'activité de nos entreprises.

Aujourd'hui, à l'image du secteur médical, où il existe des services d'urgence et de soins, nous devons mettre en place les outils et les moyens nécessaires pour prévenir et traiter les difficultés économiques et financières sur le long terme.

Les procédures collectives et de surendettement ne doivent être que des "soins palliatifs", et non des procédures standard.

Introduction

Nous sommes au début d'une nouvelle période de notre histoire, dont nous n'imaginons pas la fin et les conséquences. Cette épreuve collective va mettre **à genoux** des familles, des individus, des entreprises, qui auront du mal à se relever après le tsunami du coronavirus. Cette situation a des conséquences socio-économiques anxiogènes. Les Français sont angoissés de ne pas pouvoir assumer toutes les charges de la maison, ont peur de perdre leur travail, peur de perdre un proche ou d'être touchés, peur d'une aggravation de la situation, de devoir faire des sacrifices, etc...

Nombreux sont les foyers qui n'arrivent pas à boucler leurs fins de mois. Trop de foyers vivent, survivent grâce au soutien bancaire et au piège du découvert autorisé. Pour rappel, les deux principales causes de surendettement sont, d'une part la stagnation des revenus et l'augmentation des charges fixes et alimentaires, et d'autre part le recours à l'endettement pour assurer le train de vie, sachant que le second motif est une conséquence du premier.

Les problèmes financiers seront, pendant un certain temps, le problème quotidien de nombreux entrepreneurs, salariés et même fonctionnaires.

Crise économique

Les plans de relance montrent l'inquiétude des gouvernements, malheureusement les milliards ne suffiront pas. Il faut aussi un accompagnement et une prise en charge structurée. La **récession va s'aggraver**, alors que nous pensions que la situation économique de l'Europe et de la France s'améliorerait. Tous les indicateurs sont au rouge. La volonté du gouvernement est de maintenir une activité économique, c'est très bien. Encore faut-il que l'ensemble de la chaîne fonctionne, que les fournisseurs soient ouverts pour fournir les entreprises productrices en matières premières et fournitures.

La crise de 2008, dite des subprimes, était une crise financière. La crise d'aujourd'hui est une crise économique, sociale et sanitaire. **C'est l'élément déclencheur de plusieurs événements à venir, qui ont eu des conséquences dramatiques dans le passé.**

De notre côté, après avoir analysé les ravages de la crise de 2008-2012, nous avons lancé un **plan de réflexion** pour apporter des solutions et préparer la prochaine crise. L'association Kalune déploie plusieurs services novateurs, de conseil et d'accompagnement, tant pour les entreprises en création et en développement, que pour les entreprises en difficulté ; elle intervient également auprès des dirigeants, des actionnaires et des salariés.

Surendettement et difficultés financières

Malgré la loi Neiertz de 1989 (modifiée en 1995), des millions de personnes vont se retrouver dans une situation financière difficile. Depuis 30 ans, la situation du mal endettement s'est aggravée en France. La loi a été adaptée, les établissements financiers font des efforts, des associations aident du mieux qu'elles le peuvent. L'une d'entre elles, la fédération CRÉSUS, est devenue une multinationale du surendettement. D'autres s'en sortent grâce au bénévolat et sans moyens financiers. Mais au final, rien n'a été fait !

L'ensemble de la population est confrontée à des difficultés financières, et au moins 9 millions en souffrent. Près de 6 millions de Français reconnaissent avoir des difficultés à rembourser leurs dettes, et plus d'un million ont eu recours aux procédures de surendettement, depuis leur début en 1989. La situation de surendettement concernerait entre 4 et 5 millions de foyers français sur les 27 millions recensés par l'INSEE.

Nombre de Français se posent actuellement les questions suivantes :

- Comment faire face à des difficultés financières ?
- Comment affronter une baisse de revenus ?
- Comment diminuer ses dépenses ?
- Comment mieux gérer son budget ?
- Comment réagir après un changement de situation (maladie, perte d'emploi, chômage partiel, réduction de salaire, etc.) ?
- Comment éviter le surendettement ?
- Où trouver de l'aide ?

L'explosion prévisible des dépôts de dossiers de surendettement

Notre société va devoir pouvoir répondre à une demande croissante de personnes en difficultés financières, psychologique, et souvent au bord du gouffre.

Même si le nombre de dossiers de surendettement est en baisse de 6% sur un an, **il y a toujours autant, voire plus, de personnes en difficulté, et seulement moins de 15% du nombre de déposants bénéficient d'un accompagnement !**

Au moins 20% des personnes surendettées pourraient bénéficier d'une autre mesure qu'un plan de surendettement ou un moratoire, par la négociation avec les créanciers de nouvelles conditions ou une restructuration financière.

Le coût financier pour la collectivité est astronomique

Le coût financier du surendettement est important pour la collectivité. Il représente plusieurs centaines de millions d'euros annuels et comprend : les dépenses de santé, les arrêts maladie, les hospitalisations, les traitements et la prise en charge des pathologies en ALD, les effacements de créances fiscales, les déductions de perte financière pour les créanciers, le traitement humain des demandes des plus fragiles (assistantes sociales, conseillers en économie sociale et familiale, accompagnement budgétaire), ainsi que le fonctionnement des commissions de surendettement.

Le coût moyen fiscal local était en 2012 de 595 €, sans tenir compte des exonérations ou impayés de cantine, des dépenses de santé et du coût des aides financières obtenues par

les familles en difficulté. Les prévisions pour la prise en charge des conséquences de la crise actuelle sont abyssales.

Logement

95% des dossiers que nous suivons actuellement comportent **une dette liée au logement (loyer et/ou facture d'énergie)**. Toutes les catégories sociales professionnelles sont touchées, mais également les victimes des accidents de la vie, et pas uniquement les souscripteurs de crédits revolving.

Conséquence

Lors de la crise de 2008, 500.000 personnes avaient perdu leur travail. L'économie française avait perdu 1 à 2 points de PIB.

En mars 2020, la situation est simple : 2/3 des salariés français ne sont pas dans leur entreprise. En effet :

- 1/3 des salariés sont en activité,
- 1/3 des salariés sont en télétravail et déclarent travailler plus depuis leur domicile que sur leur lieu de travail,
- 1/3 des salariés sont au chômage partiel.

Avec le covid-19, **l'Insee prévoit 6% de perte en mars et en avril**, puis 3% en mai si le confinement se poursuit. Nous devrions perdre à minima **7 points de PIB** et des milliers d'emplois.

Préparons dès maintenant l'accompagnement des entreprises et des personnes en difficultés financières.

Il est indispensable et urgent de mettre en œuvre, dès maintenant, les mesures permettant de prévenir et d'accompagner les difficultés financières, économiques et sociales qui s'ajouteront à un drame humain.

Rapidement, les Français devront apprendre à mieux gérer leur argent, leur budget, réduire leurs dépenses, et trouver des solutions pour maintenir ou augmenter leurs revenus.

Il faut s'engager et préparer le jour d'après, la relance du pays et la prise en charge de ceux qui vont être impactés directement : les entrepreneurs, les associés, les salariés et les familles, sans oublier ceux qui subiront les conséquences financières de la perte d'un être cher (les frais d'obsèques en particulier).

Nous devons nous mobiliser rapidement pour mettre en place les outils et les équipes nécessaires pour faire face à cette vague économique :

- Surendettement
- Difficultés économiques et financières
- Faillites
- Procédures collectives
- Chômage de masse
- Etc.

La France n'est pas prête à répondre à ce challenge. Les structures actuellement en place sont paralysées et insuffisantes pour absorber ces milliers de demandes d'accompagnement.

III

Les aides

En cas de difficulté, qui peut aider ses familles ?

Aujourd'hui, personne n'est à l'abri de la spirale du surendettement, tout le monde peut tomber dans ce piège, tout comme tomber malade ou perdre son emploi. Ces différentes situations déclenchent des problèmes en chaîne, dont les personnes n'arrivent plus à se sortir, car elles ne maîtrisent pas les rouages du système financier.

- Les assistantes sociales, services sociaux et associations aidant en priorité les plus faibles, ne s'occupant pas des classes moyennes, et écartant de facto une partie de la population.
- Nombreuses sont les associations qui viennent en aide aux familles, mais très peu sont celles qui apportent une aide concrète dans la réalité.
- Nous aidons ces familles à s'en sortir concrètement en examinant l'ensemble des différentes solutions pour maîtriser le budget familial, et en priorité faire face aux dépenses fixes.

Nous devons apprendre à ne pas vivre au-dessus de nos moyens, et ainsi éviter bien des déboires

La population doit apprendre à se contenter seulement des achats indispensables, à maîtriser et réduire l'endettement, afin de dégager l'épargne de précaution. Cette crise intervient après les fêtes de fin d'année et le passage des impôts, au moment où la trésorerie des entreprises et des particuliers est au plus bas. **Une perfusion importante sera nécessaire, ainsi que la mise en place d'un programme d'accompagnement.**

Prévenir, c'est préparer l'avenir avec une réponse à une situation d'urgence.

Nous ne sommes pas les seuls à nous inquiéter de la situation, même le Pape François « *prie pour les personnes en difficultés financières* ». Lors de la messe à Sainte-Marthe, le 20 mars 2020, François a prié pour ceux qui souffrent de la crise économique causée par l'épidémie de coronavirus qui a bloqué de nombreuses entreprises. » «*Nous prions aujourd'hui pour les personnes qui commencent à ressentir des problèmes économiques à cause de la pandémie, parce qu'elles ne peuvent pas travailler et que tout cela retombe sur la famille. Nous prions pour les personnes qui ont ce problème*».

Nous constatons que la situation est bien plus grave qu'elle n'y paraît. En effet, il se profile une crise inquiétante, un naufrage collectif et individuel, qui va laisser de nombreuses personnes et familles sur le carreau, dans la détresse et la désillusion.

Les moyens en place

Nous ne sommes pas assez nombreux pour répondre à l'immense besoin, les moyens mis en place face à une telle détresse sont ridicules ! Nous retiendrons que 140.000 dossiers de surendettement sont déposés chaque année, et que plus d'un million sont en cours dans les commissions de surendettement. Cela représente des millions de clients fragiles (13 millions en 2016), et entraîne des drames humains, des suicides (au moins 3

par jour, près de 1.000 par an), des arrêts maladies. Le coût social et fiscal est astronomique (au moins 15 milliards par an), alors que le montant des créances reconnues est inférieur à 10 milliards.

Que dire de la situation des entreprises en difficulté, où il n'y a que très peu de prévention ?

Il est urgent de mobiliser les acteurs locaux afin de pouvoir répondre à l'immense nombre de demandes d'aide et d'accompagnement de la population.

« La réponse adoptée par les créanciers et les pouvoirs publics est une politique de traitement et non de prévention. Les institutions de crédit n'ont pas connaissance de l'entièreté des crédits de leurs clients, notamment conclus avec d'autres établissements. Elles prennent ainsi connaissance des problèmes de surendettement lorsque les particuliers signalent des difficultés. Or, en moyenne, cet autodiagnostic arrive avec 5 ans de retard et à partir de 27 crédits. Les conséquences peuvent être dramatiques, elles sont surnommées les « 3D » : divorce, dépression, dossier de surendettement. En France, le surendettement est responsable de 3 suicides par jour. »¹

Certains, diront : « c'est bien ». Nous, nous disons : « ce n'est pas assez » ! Prenons-le mal à la racine, et aidons vraiment nos concitoyens.

Comment peut-on aider en période de crise ?

Kalune aide et accompagne les particuliers, les entrepreneurs, les dirigeants, les associés, les actionnaires, les entreprises et leurs salariés qui traversent une crise financière, économique ou/et administrative. L'association traite également les situations de rupture (baisse de ressources, perte de logement, par exemple). Quelle que soit la situation, nous pouvons vous aider.

Nous avons les connaissances, l'expertise et l'expérience pour aider un plus grand nombre de personnes. Nous disposons d'un site internet, de comptes sociaux, mais n'avons pas les moyens de nos ambitions : Nous n'avons ni l'infrastructure ni les moyens financiers nécessaires pour faire face à la crise sous-jacente.

Nous avons lancé un **programme d'accompagnement et des services d'aide pour ceux qui souffrent de cette crise.**

Kalune

KALUNE, en 2020, est une structure associative qui déploie, avec ses faibles moyens, des projets solidaires et accompagne les dirigeants, associés – actionnaires et les salariés au quotidien. Kalune est un organisme privé totalement indépendant de tout groupe, réseau économique ou financier.

Le cadre d'origine était l'action paroissiale à Marseille. L'action associative s'inscrit dans la prolongation d'une action solidaire et généreuse mise en place il y a près de 60 ans.

Elle s'est transformée et adaptée, au fil des années, au contexte du moment, mais également au nombre de bénévoles en place.

Au fur et à mesure des années, cette action a mûri et s'est structurée pour être plus efficace. Plusieurs programmes étaient en place, dont une contribution à la loi Neiertz, sur la protection des locataires avec la CNL (Convention Nationale du logement).

Entre 1965 et 2010, en moins de 50 ans, près de 20.000 familles ont été suivies par l'ensemble des 3 associations : « Accompagnement et assistance personnalisée », « Aide et assistance personnalisées » et « La Roue de secours ». Depuis 2010, près de 2.000 familles ont été accompagnées.

¹<https://www.avise.org/portraits/cresus>

Plusieurs structures indépendantes ont été créées par la suite, se spécialisant sur une thématique précise, dont l'association *CRÉSUS 13 (Chambre Régionale du Surendettement social)* en 2010 et l'association Kalune en 2017. Mr PARIZOT a quitté la structure « CRESUS 13 » après des différences d'opinions en 2013.

Nos principales actions :

- Prévenir les situations de déséquilibre budgétaire,
- Information et conseils,
- Analyse de situations, propositions et recherche de solutions,
- Suivi budgétaire des familles,
- Informer sur la gestion de l'argent au sein du foyer,
- Instruire et suivre les dossiers de surendettement auprès de la Banque de France,
- Proposer une assistance administrative et un soutien aux familles en difficulté.

Notre président, Bruno PARIZOT, a été fondateur et membre de plusieurs associations. Quadragénaire, Il a une longue expérience dans plusieurs secteurs, à titre de salarié, d'entrepreneur et de bénévole. A ce titre, il a été à la tête de plusieurs entreprises et a aidé à la création de plus d'un millier de structures. Il a également accompagné plusieurs entreprises en difficulté. Fort de 28 ans d'expérience réelle et concrète sur le sujet durant lesquelles il a accompagné près de 2.000 familles, monté plus de 800 dossiers de surendettement, notre président maîtrise la question.

Ce dernier « ne veut pas faire de l'assistanat ou être un donneur de leçon, mais plutôt aider, et accompagner les demandeurs dans une démarche de reconstruction et de développement personnel.»

2020 est l'année de l'ouverture au monde, avec la nécessité d'une réorganisation interne : entrée de nouveaux représentants et création d'un conseil d'administration, prise à bail de bureaux et recrutement de salariés et bénévoles.

Parmi les nombreux projets à venir, se développe celui de la création d'un fonds de placement éthique, participatif, qui renforcera les fonds des entreprises adhérentes. Ce projet sera présenté début juin.

Projet 2020 :

Kalune renforcera son service-conseil en interne avec des juristes et des conseillers salariés ou bénévoles. Il est indispensable de renforcer les programmes :

- d'accompagnement budgétaire,
- de prévention des difficultés financières,
- de prévention et de traitement de surendettement,
- d'assistance financière et administrative (suivi de budget, courriers, impôts, relation avec les administrations, etc.),
- d'appui lors de conflits, par une médiation amiable ou une procédure judiciaire.

Pour réduire ces drames humains et familiaux, il est essentiel de mettre en place des outils de prévention, d'accompagnement et des mesures économiques. Ces mesures rendent possible l'augmentation du pouvoir d'achat, la réduction du montant des loyers, l'isolement des logements pour réduire les factures énergétiques. Elles permettent aussi de donner du travail et de la dignité, et d'accompagner les plus fragiles à sortir de la crise.

Il y aura sans aucun doute, dans les semaines à venir, une explosion du nombre de dépôts de dossiers de surendettement, sans suivi social. Nous trouverons également des familles livrées à elles-mêmes, des situations qui auraient pu être évitées, si les mesures appropriées avaient été prises.

Kalune a constaté que, trop nombreuses sont les personnes qui renoncent à solliciter de l'aide ou à déposer un dossier de surendettement. Parce qu'elles n'ont pas été conseillées et accompagnées, elles n'ont pas fait face à la complexité administrative et juridique, ni affronté le sentiment de honte et de jugement.

Nous parvenons ainsi à sortir les familles de situations dramatiques comme les expulsions, les interdictions bancaires, la honte !

Notre expertise et expérience permettent d'apporter des réponses, une aide concrète. Encore faut-il pouvoir la diffuser à grande échelle.

Nous apporterons les ressources permettant à chacun de mieux gérer son budget, de réduire ses dépenses, et pour certains d'augmenter ses revenus, afin de faire face à l'augmentation des besoins financiers :

- alimentation
- garde d'enfants
- activités à domicile

L'équipe de KALUNE apportera ses compétences et son savoir-faire pluriculturels et pluridisciplinaires, en matière d'appui-conseil, en ingénierie financière, en gestion et en communication :

- recherche et proposition des solutions,
- création un climat de CONFIANCE,
- assistance administrative,
- démarches administratives,
- suivi budgétaire,
- médiation,
- négociation avec les créanciers.

La plate-forme argent-content.com

Notre priorité est de développer le site argent-content.com, avec une chaîne YouTube, contenant des modules de formation budgétaire et d'aide à la gestion. Nous allons poursuivre le développement de la partie-conseils pour augmenter les revenus des particuliers, diminuer leurs charges et améliorer la gestion budgétaire. De plus, nous allons approfondir notre étude des sections investir, épargner et de la partie « bons plans ».

[La crise des gilets jaunes](#) a montré au grand jour la souffrance quotidienne d'une grande partie de la population française et mondiale. La pauvreté, la précarité, le coût de la vie ont des conséquences sur trop d'entre nous. Et pourtant, il y a des solutions simples pour mieux gérer son budget.

Le site argent-content.com a pour ambition de devenir le site de référence pour gérer et faire fructifier son argent.

Chacun a son idée, des dizaines de blogs proposent des solutions, des tableaux de suivi de trésorerie ou budgétaire, des forums de discussions, mais rien n'est concret en la matière.

Moyens :

En conséquence, nous avons besoin d'un soutien financier et matériel, afin de développer notre programme préventif d'accompagnement à très grande échelle. Cette aide mettrait rapidement en œuvre les moyens numériques nécessaires pour accompagner et soutenir les Français, leur éviter « le naufrage » ; Par là-même, la France serait dispensée d'un aggravement de sa situation financière.

Assistance aux professionnels

La **prévention des difficultés économiques**² étant rarement prise en compte dans les projets, KALUNE a développé plusieurs outils permettant de prévenir et d'accompagner ces difficultés.

« *Nombre de créateurs d'entreprises se voient contraints de déposer le bilan quelques mois seulement après le début de leur activité. Des études révèlent que le manque de fonds propres et une création isolée sans accompagnement extérieur sont les deux causes majeures d'échec.* »

**KALUNE aide les entreprises à rebondir, à relancer et consolider leur activité.
Nous sommes à leurs côtés dans les moments difficiles.**

Conséquences :

Fin 2019, plus de **300 000 emplois** étaient menacés et des centaines d'entreprises ont besoin de notre aide.

Fin mars 2020, ce sont près de 8 millions de salariés et plus de 300 000 entrepreneurs, qui sont menacés de perdre leur emploi ou leur entreprise.

Avec une moyenne annuelle de 60.000 dépôts de bilan, la France est en tête des pays qui perdent le plus d'entreprises, et donc d'emplois.

Nous devons aider les entreprises à se redresser, et non à se ruiner avec des charges nouvelles et coûteuses, tout en faisant face à une dégradation de la confiance des salariés, clients et surtout fournisseurs.

Prévention :

Kalune :

- apporte ses conseils et son soutien lorsque l'entreprise traverse des moments difficiles et que la question de sa survie se pose.
- aide à rebondir, à relancer l'activité et consolider la restructuration, tout en préservant les actifs et les emplois.
- apporte une aide et son expérience de gestion de crise.
- aide l'entreprise, son (ses) dirigeant (s), ses associés – actionnaires, les salariés.
- agit en partenariat avec les métiers du conseil, de l'audit, et les métiers du chiffre et du droit.

Le soutien aux équipes :

L'association développe également un Programme d'accompagnement budgétaire destiné aux dirigeants, associés-actionnaires et aux salariés des entreprises.

Il est indispensable de mettre en place un programme d'accompagnement qui porte sur les situations administratives et juridiques, mais également sur le traitement des demandes d'aides : il s'agit d'aides dans les procédures de surendettement et d'aides pour prévenir les difficultés financières. Le public visé est essentiellement les personnes se trouvant en rupture (baisse de ressources, perte de logement).

²Quand un pessimiste ne voit que des problèmes, un optimiste lui, ne voit que des opportunités !

Assistance pour les particuliers

L'association Kalune développe un programme d'accompagnement budgétaire destiné aux dirigeants, associés-actionnaires et aux salariés. De même, elle déploie un programme d'accompagnement administratif, budgétaire et juridique destiné aux particuliers, qui se trouvent dans des situations ardues (surendettement et de prévention des difficultés financières particulièrement).

Tous ont un point commun, à un moment donné de leur vie, ils se trouvent confrontés à une problématique financière : baisse de ressources soudaine (arrêt et perte d'emploi, etc.), absence de ressources (jeunes en particulier), absence de droits ouverts, problème de logement, etc.

Certains sont exposés à des accidents de la vie : maladie, perte d'emploi, accidents du travail, maladies professionnelles, décès.

Les personnes accueillies sont dans une situation financière et morale difficile. Souvent, les sentiments de « honte » et de « culpabilité » dominent et retardent notre intervention. Lorsqu'elles arrivent, elles sont sous la menace :

- De maisons de recouvrement,
- D'huissiers de Justice,
- De mesures d'expulsion très avancée.

Il est important d'avoir une méthodologie, d'analyser la situation et de comprendre la situation de la famille ou du foyer. Le surendettement est un phénomène de société qui croît annuellement, la crise de 2008 ayant contribué à augmenter l'insolvabilité des familles.

Dans les faits, il existe trois types de situations:

- Les foyers qui utilisent le crédit d'une façon inconsidérée et immodérée, et notamment du crédit de type renouvelable, appelé crédit revolving.
- Les foyers qui sont victimes d'un accident de la vie (licenciement, maladie, décès d'un conjoint, divorce...).
- Les foyers qui se retrouvent dans des situations encore plus difficiles, ayant à la fois de nombreux crédits renouvelables, mais également des crédits à la consommation et immobilier.

Une saine gestion financière

La clé d'une gestion financière saine est de bien savoir gérer les dépenses.

La question de la gestion de l'argent a toujours été un problème. Il est indispensable de nos jours de contrôler ses dépenses, mais surtout de les réduire, pour vivre mieux, épargner et réduire les frais financiers et bancaires.

Il existe plusieurs moyens de réduire ses dépenses et d'optimiser ses achats. Au fil des pages du site argent-content.com, vous trouverez les informations, conseils et liens nécessaires pour y parvenir.

Les notions de base sont :

- Apprendre à gérer un budget familial.
- Apprendre la gestion de la trésorerie, définir ses besoins financiers.
- Apprendre à maîtriser les charges fixes, à réduire les charges variables, à acheter intelligemment, et à réduire les dépenses inutiles.
- Vérifier les contrats des foyers, afin réduire le coût des contrats d'assurance, par exemple.

Soutenir les personnes souffrant de troubles psychologiques

Dès 2013, nous avons mis en place un programme spécifique pour aider les personnes souffrant de troubles psychologiques.

Le stress, la pression, la peur, conduisent une très grande majorité des personnes, en situation financière difficile et leurs familles, à développer des troubles psychosociaux. En effet, la majorité des problèmes psychosociaux et psychiques sont issus des phénomènes familiaux, sociaux et économiques. Ils poussent à l'exclusion et au renfermement sur soi.

Ces pathologies entraînent des conséquences néfastes, tant sur le plan :

- personnel (perte de confiance et d'estime de soi, perte de motivation, troubles du comportement et du sommeil, reproduction de schémas familiaux, alcoolisme, addiction aux stupéfiants).
- familial (problèmes de couple, séparations, divorces, suivi psychologique des enfants...),
- du logement (impayés, précarisation, recherche de logement, mal-logés, logement des familles monoparentales, problèmes de caution)
- Social (incompréhension des proches, solitude, difficulté scolaire, maltraitance, discrimination, solitude des personnes âgées)
- financier (prises de risques non raisonnées, surendettement, mal endettement, pension alimentaire)
- Culturel
- Professionnel : arrêts maladies, invalidité, perte d'emploi, reclassement, formation ; difficultés des entrepreneurs (liquidations judiciaires, problèmes de trésorerie, surmenage, dépression, stress...).

La Roue de secours distingue trois groupes d'individus :

- Les personnes en soins
- Les personnes en rupture et en soins
- Les personnes en rupture sociale

L'**isolement** est un fléau chez ces personnes, aggravé par une précarisation et des difficultés sociales et professionnelles.

Le manque de confiance en soi est l'un des facteurs d'isolement, tout comme l'absence de compréhension de l'entourage (famille, amis, relations) après un ou des épisodes maladifs.

Conséquences psychologiques du confinement

Le **confinement** va considérablement augmenter le nombre de crises d'angoisse, de dépressions, de tentatives de suicide, etc. Ces troubles vont affecter rapidement l'ensemble de la population confinée, soit des millions de personnes.

La mise en place d'un centre d'écoute téléphonique est une première étape. Il est nécessaire de renforcer les moyens des structures sanitaires publiques et privées (hôpitaux, CMPP, cliniques, hôpitaux de jour), et de recruter des médecins psychiatres et des psychologues.

IV Nos propositions

Notre plan d'action porte à la fois sur l'assistance aux particuliers, aux travailleurs indépendants et aux entreprises.

Ce qu'il faut faire pour aider les particuliers

Nous devons mettre en place un système universel d'accompagnement, accessible au plus grand nombre. Notre offre est globale avec une prise en charge complète, tant économique, financière, juridique que psychologique. L'offre d'accompagnement actuel est plus qu'embryonnaire et ne peut absorber la vague de demandes qui va arriver dans les prochaines semaines.

IL faut donc, dès maintenant, mettre en place les outils nécessaires, fédérer les structures autour d'une base commune, renforcer les moyens et augmenter considérablement les budgets des associations et des structures d'accompagnement.

Les missions seront simples :

- prévenir
- détecter le plus tôt possible les difficultés
- éduquer et former
- accompagner

Les solutions :

Kalune est favorable au fichier positif, une demande ancienne du monde associatif, permettant de réduire le recours à l'emprunt, et donc d'amoindrir le surendettement. Nous devons renforcer les moyens préventifs et les actions sur le plan financier :

- Écouter, conseiller et soutenir ces individus dans leurs démarches afin de lutter contre l'exclusion bancaire et sociale et la précarisation (difficultés financières, baisse de ressources, endettement, surendettement, chômage, pensions alimentaires ; maltraitance, solitude, stress, anxiété, souffrance psychique et émotionnelle).
- Prévenir les situations de déséquilibre budgétaire, d'exclusion financière et bancaire, et informer sur la gestion de l'argent au sein des foyers.
- Apporter une assistance administrative et un soutien aux familles en difficulté.
- Proposer un service de négociation et de médiation, afin de trouver une solution amiable aux litiges ou problèmes rencontrés.
- Gérer les dossiers de surendettement.
- Prolonger de trois ans (passer de 2 à 5 ans) les moratoires, permettant aux débiteurs de repartir sur de nouvelles bases, avec un accompagnement social et un suivi budgétaire.
- Résoudre les problèmes annexes à des situations financières difficiles.
- Proposer des conseils et solutions en restructuration budgétaire, en regroupement de crédits ; instruire des demandes de crédit de toutes formes et de microcrédits.
- Proposer des solutions de maîtrise du budget familial (assurances, mutuelle, groupement d'achats, etc.).
- Proposer des formations et ateliers.

Dans le cas contraire, la situation sera dramatique pour des centaines de milliers de foyers et d'entreprises. Cette vague touche de plein fouet les salariés au chômage technique et ceux qui perdront leur emploi du jour au lendemain.

Ce qu'il faut faire pour aider les entreprises

Nous devons renforcer d'urgence la **trésorerie** des entreprises françaises par une subvention, une baisse de charges, voire une suppression des charges pour celles qui sont le plus en difficulté. **Mais surtout, il faut injecter du cash**, par un financement direct (banques, investisseurs, financement participatif) avec une garantie BPI France (Banque publique d'investissement). Car recourir uniquement au prêt bancaire est une mauvaise idée. En effet, les entreprises ont besoin d'une aide concrète pour renforcer leurs carnets de commandes, mais surtout leur trésorerie, de manière à faire face au paiement de leurs charges courantes.

Apport massif d'argent frais dans nos entreprises

L'Etat ne peut tout faire et doit cautionner les projets privés par les organismes de cautionnement : BPI France (Banque publique d'investissement), la Siagi, la Socoma et France Active. **L'Etat doit encourager les particuliers à investir dans le capital des entreprises françaises.**

Nous pouvons estimer le besoin financier des entreprises pour surmonter le tsunami actuel à une somme comprise entre 50 et 200 milliards d'euros. Nous avons un outil formidable, qu'il faut mobiliser : la finance participative. Les plateformes de crowdfunding peuvent capitaliser rapidement entre 30 et 100 milliards d'euros d'épargne des français, à condition de leur apporter des garanties et de sélectionner les bons dossiers. **Nous pouvons les appuyer avec notre programme d'accompagnement préventif.**

- Nous pouvons obtenir pour toutes les entreprises (artisans, commerçants, entreprises de toutes tailles) des prêts à un taux correct, en complément des prêts de trésorerie bancaire.
- Nous pouvons mobiliser les minibons, l'augmentation de capital (équity et crowdequity), les apports en compte courant, et les obligations pour les autres structures.
- Nous pouvons mobiliser les titres participatifs pour les coopératives qui ont également besoin d'un soutien, tout comme le monde associatif peut le faire.

Afin de développer l'offre de Crowdfunding et répondre à l'immense besoin de financement, il est nécessaire de mettre en place **des garanties** pour sécuriser les opérations et l'épargne des investisseurs.

Il ressort de plusieurs enquêtes que les Français « *sont sept sur dix à rejeter toute idée d'investissement financier. Les produits sont jugés peu adaptés à leurs besoins. Les Français épargnent peu à long terme pour leur retraite, faute de moyens suffisants.* » [\[source\]](#)

L'année dernière, le montant de la collecte du crowdfunding a été de 629 millions d'euros pour le développement économique (contre 400 millions en 2018 et 307 millions en 2017). Le total collecté a été constant, il s'élevait à 1,4 milliards d'euros sur les plateformes de financement alternatif, toutes catégories confondues (comprenant également les fonds de prêt aux entreprises, les cagnottes en ligne et les projets de solidarité embarquée, - arrondi sur salaire, arrondi sur ticket de caisse, etc). A titre de comparaison, les plateformes anglaises ont financé 13 milliards d'euros de volumes cumulés de prêts.

Si nous mobilisons 1% de l'encours des livrets (livret A, livret jeune, Livret de Développement Durable et Solidaire) faiblement rémunérés, nous pouvons mobiliser rapidement près **de 12 milliards d'euros** pour notre économie et répondre aux besoins de nos entreprises, tout en proposant une rémunération de l'épargne supérieure à 3% net.

Pour rassembler 100 milliards d'euros, c'est **9%** de l'épargne des Français qu'il faut mobiliser.

Ce n'est pas un problème d'argent, mais un problème de volonté.

Apporter plus de garanties :

- Doubler le montant de l'investissement déductible de l'IR (impôt sur le revenu) dans le cadre d'une augmentation de capital.
- Doubler le plafond de déduction des pertes de 8.000 € à 20.000 €/an
- Rendre obligatoire le recours aux assurances suivantes : PTIA (perte totale et irréversible d'autonomie) pour le dirigeant, assurance homme clé et RCMS (responsabilité civile des mandataires sociaux).
- Autoriser BPI France à garantir, dans les mêmes conditions que pour les banques et les établissements financiers, les prêts sur les plateformes (garantir les prêts bancaires à hauteur de 50 à 80%, et jusqu'à 90% avec le Prêt Garanti Etat).
- Créer, sur le modèle de l'ADIE (association pour le droit à l'initiative économique), un fonds national de garantie des prêts accordés, correspondant à 5% du montant financé. Ce fonds permettra de prendre en charge les échéances impayées pendant plusieurs mois, le temps de trouver une solution de pérennisation de l'activité.
- Proposer à tous les emprunteurs des assurances couvrant tout ou partie du risque.
- Autoriser les plateformes à prendre des sûretés réelles, afin de proposer des offres « *sans caution personnelle* », sur le modèle des établissements financiers.
- Développer le séquestre total ou partiel des commissions des plateformes pendant la durée du prêt. Seul 1/5 sera perçu effectivement. Le solde serait remboursé aux souscripteurs, en cas de non-paiement.
- Enfin, **intervenir préventivement dès le premier défaut de paiement**. La réponse à cet incident définit la suite.

L'association Kalune est spécialisée dans la prise en charge des difficultés économiques.

La finance participative

L'équipe de l'association s'intéresse depuis des années au développement de la finance participative, un secteur en structuration et en développement. Kalune propose un service de conseil et d'assistance qui permet aux crowdfunders, d'une part de comprendre le système, et d'autre part de financer des projets en toute sécurité.

Nous savons aujourd'hui que le Crowdfunding ne « représente que 5% des sources de financement des entreprises, alors qu'il est un mode de placement alternatif et rémunérateur pour les crowdfunders. Ces derniers contribuent au quotidien au financement de l'économie, de projets solidaires, par le don, le prêt et l'investissement (obligation, action). »

Notre vision est simple, rassurer les investisseurs – épargnants et leur donner envie de placer leur argent dans l'économie réelle, de nos entreprises, nos artisans, nos commerçants et nos associations. Pour y arriver, il est nécessaire de construire une offre adaptée, répondant à l'ensemble des besoins, tant des investisseurs (avec les garanties) que des emprunteurs. Il est nécessaire de mettre en place des garanties pour sécuriser les opérations et l'épargne des investisseurs.

Le besoin :

En France, si l'offre de financement pour les entreprises paraît suffisante, trop de dossiers ne trouvent pas de solution, malgré des projets intéressants. La très grande majorité des entreprises est sous-capitalisée. Nous pensons qu'il est indispensable de structurer le financement des entreprises afin de les pérenniser. Le Crowdfunding est une réponse à cette problématique.

Aujourd'hui, il existe une multitude de moyens de financement d'une entreprise : de l'augmentation de capital, au capital-risque, au financement bancaire ou d'investisseurs privés en direct, ou par l'intermédiaire de sociétés financières ou de sites de Crowdfunding.

Tant de projets ont du mal à être financés, à démarrer, à se développer, à faire face à une activité croissante, à une crise financière, faute de partenaires solides.

Maintenant, nous devons proposer des produits structurés, simples, mutualisés, avec le moins de risque possible, et surtout offrant des garanties pour les différentes parties.

Kalune a mis en place en 2019 une [plate-forme d'accompagnement des crowdfunders](#).

I

Conclusion

Aidez-nous à apporter une lueur d'espoir à nos compatriotes. Nous sommes une bouée de sauvetage, que nous jetons au milieu d'un océan de problèmes et de mauvaises nouvelles. Nous devons avoir un bateau et des moyens pour ramener ces bouées et sortir la tête de l'eau de bien de nos compatriotes.

Nous devons mettre en place des moyens simples et efficaces afin d'aider nos entreprises à rester debout et affronter la tempête. Même si les charges sociales et les impôts sont mis de côté (il faudra payer un jour), les commerçants et les entreprises impactés doivent payer leurs charges courantes (loyer, crédits, électricité, eau, assurance, et bien entendu les salaires et les fournisseurs). Les administrateurs judiciaires se frottent les mains, les faillites vont exploser. Cette situation va impacter les salariés et leurs familles, créer des tensions, des recours à l'emprunt, et induire un risque accru de surendettement.

Cette crise doit nous permettre de prendre conscience qu'à notre niveau, celui de notre entreprise, de notre pays, nous devons lancer un plan stratégique pour réduire l'endettement, épargner et retrouver la prospérité.

Tournons-nous enfin sur des modes de solidarité et sur l'ESS (l'économie sociale et solidaire) qui donne un sens à nos achats, à notre consommation.

Nous devons rapidement mettre en œuvre les moyens numériques pour accompagner et soutenir ces Français, pour éviter qu'ils ne se noient et que leur situation difficile aggrave la situation économique de la France. Nous avons les capacités pour répondre à ce défi. Il nous manque les financements nécessaires.

Aujourd'hui, à l'image du secteur médical où il existe des services d'urgence et de soins, nous devons mettre en place les outils et les moyens nécessaires pour prévenir et traiter les difficultés économiques et financières sur le long terme.

Les procédures collectives et de surendettement ne doivent être que des "soins palliatifs", et non des procédures standard.

Changement de mode de vie

Nous vivons un changement de système, de mode de vie, avec l'avènement du numérique, la réduction des déplacements, des voyages en avion. Nous rentrons dans une nouvelle ère, où nous pouvons travailler sans sortir de chez nous, acheter, consommer tout et n'importe quoi, en restant derrière son bureau, sur son canapé ou son lit. Plus besoin de contact physique ou de parler à un interlocuteur ou un vendeur : un mail, un chat suffisent pour régler un problème ou obtenir un renseignement.

La monnaie fiduciaire va disparaître. Le sans contact est généralisé, le virement est immédiat depuis le 1^{er} janvier, le chèque disparaît, et enfin le money transfer (transfert d'argent en ligne) explose. Notre argent n'est plus qu'une succession de chiffres binaires. Les découverts vont exploser, tout comme les cas de surendettement.

